

---

## LES CARNETS DU LARHRA

### 2016-1 "ARCHIVES DE LA RÉPRESSION"



L'Agitateur du Languedoc de Jean-Paul Laurens, 1887, Toulouse, musée des Augustins

#### ▪ DOSSIER "ARCHIVES DE LA RÉPRESSION"

*JOURNÉE D'ÉTUDES DOCTORALES DU LARHRA - 20 OCTOBRE 2015 - SOUS LA DIRECTION D'ISABELLE BLAHA ET NICOLAS GUYARD*

**Introduction, Isabelle BLAHA et Nicolas GUYARD**

*Regard sur la Journée d'études des doctorants du LARHRA au prisme des archives de l'Inquisition romaine, Giovanni ROMEO*

*Les « états des crimes dignes de mort ou de peines afflictives » : une source sur le contrôle de l'activité des officiers de justice au XVIII<sup>e</sup> siècle en France.*

**Émilie LEROMAIN**

*Les procès-verbaux d'arrestation des ecclésiastiques déviants sexuels du XVIII<sup>e</sup> siècle : une répression qui ne dit pas son nom, Myriam DENIEL-TERNANT*

*Les archives de la répression des Chinois travaillant dans le Nord durant la Grande Guerre, Chantal DHENNIN-LALART*

*Les sources de la Police Politique fasciste, Mario CUXAC*

*Les archives de la répression ou la répression en utilisant les archives. Le « dossier » Vintilă Horia aujourd'hui, Alice POPESCU*

# Les sources de la Police Politique fasciste

**Mario CUXAC**  
LARHRA, UMR 5190, Université  
Lumière-Lyon 2  
mariocuxac@gmail.com

Les sources de la répression de l'Italie fasciste sont nombreuses et diverses. En effet, le régime de Benito Mussolini s'est appuyé, dans le cadre de sa volonté de contrôle totalitaire de la société, sur de multiples organes créés durant les années de la dictature ou bien existants déjà avant l'arrivée au pouvoir des fascistes. C'est le cas par exemple du *Casellario Politico Centrale*, créé en 1896 et fichant les opposants au régime, socialistes, anarchistes mais aussi républicains<sup>1</sup>, et que le régime de Mussolini réemploie activement.

Mais c'est sur l'organe principal de la surveillance et de la répression politique du régime, la Police Politique, que nous allons ici nous arrêter, en rappelant brièvement sa création et son organisation, puis en évoquant quelques pistes de travail issues de l'exploitation de ses archives dans un travail de recherche sur les journalistes italiens du régime fasciste.

---

<sup>1</sup> Le *Casellario Politico Centrale*, créé en 1896, comprenait des milliers de dossiers, liste et fiche des individus pouvant être dangereux pour l'ordre public (anarchistes, socialistes, vagabonds etc.). Intégré au sein de la *Direzione Generale di Pubblica Sicurezza* par la circulaire n°5116 du 25 mai 1924, le registre fut modifié par plusieurs circulaires avant de prendre son nom définitif de *Casellario Politico Centrale* après l'approbation, sous le régime fasciste, en 1926, du « *testo unico delle leggi di pubblica sicurezza* ». Pour approfondir se reporter à Giovanna TOSATTI, « Il Ministero degli Interni. Le origini del Casellario politico centrale », in *Istituto per la scienza dell'amministrazione pubblica, Le riforme crispine, vol. I, Amministrazione statale*, Milan, Giuffrè, 1990, p. 447-485 ou à Éric VIAL, « Le traitement des dossiers du Casellario politico centrale », in *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, T. 100, n°1. 1988. p. 273-284.

# Le fascisme et la réorganisation des services de Sûreté publique et de la Police

Dès l'arrivée au pouvoir de Benito Mussolini, on assiste à une première réorganisation des services de *Pubblica Sicurezza*<sup>2</sup> sous la direction d'Emilio De Bono, tout en y maintenant des cadres et des hommes de l'État libéral<sup>3</sup>. Ainsi, en 1923, est notamment créé l'*Ufficio Speciale Riservato*<sup>4</sup>. Ce service d'investigation politique, dont l'objectif premier est d'enquêter et de lutter contre les opposants politiques, est confié à Augusto Battioni, technicien d'expérience sur la question de la répression politique<sup>5</sup>. Le bureau spécial devient néanmoins rapidement obsolète avec la création de la *Polizia Politica*<sup>6</sup> en 1926 et de l'*Opera di vigilanza e di repressione dell'antifascismo (OVRA)*<sup>7</sup> l'année suivante.

En effet, en novembre 1926, dans le contexte des lois *fascistissime*, le texte unique de sûreté publique est approuvé (décret royal n° 1848 du 6 novembre 1926). Amplifiant et réorganisant les compétences de la police, le décret remodèle les services de Sûreté publique et instaure notamment le célèbre Tribunal spécial pour la défense de l'État et le principe du *confino*, c'est à dire de la mise au ban de la société des condamnés politiques par l'exil forcé dans des localités reculées de l'Italie (Italie du sud et îles principalement)<sup>8</sup>. C'est Arturo Bocchini<sup>9</sup> qui est nommé à la tête de la *Direzione Generale de la Pubblica Sicurezza (DGPS)*<sup>10</sup>, dépendant

---

<sup>2</sup> Sûreté Publique.

<sup>3</sup> Mauro CANALI, *Le Spie del regime*, Bologne, Il Mulino, 2004, p. 9-32.

<sup>4</sup> Bureau spécial confidentiel.

<sup>5</sup> En ce qui concerne l'ascension d'Augusto Battioni et sa nomination à la tête de l'*Ufficio speciale riservato* se reporter à Annibale PALOSCIA, *Storia della Polizia : la prima storia dell'ordine pubblico nel nostro paese, dal 1860 a oggi*, Rome, Newton Compton Editori, 1990, p. 46 et suivantes.

<sup>6</sup> Police Politique.

<sup>7</sup> Service de vigilance et de répression de l'antifascisme

<sup>8</sup> En ce qui concerne le *confino* se référer principalement à Camilla POESIO, *Il confino fascista. L'arma silenziosa del regime*, Rome-Bari, Laterza, 2011. L'ouvrage de Carlo Levi, *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, publié en 1948, en est un témoignage particulièrement édifiant

<sup>9</sup> Né en 1880, Arturo Bocchini est d'abord fonctionnaire de préfecture avant d'être nommé préfet de Brescia en 1923. Il soutient le fascisme et s'inscrit au *Partito Nazionale fascista* cette même année. C'est sur indication de Luigi Federzoni, alors ministre de l'Intérieur, qu'il est nommé chef de la police en 1926. Sur la figure d'Arturo Bocchini se reporter notamment à Pietro ZERELLA, *Arturo Bocchini e il mito della sicurezza (1926-1940)*, Benevento, Edizioni Il chiostro, 2002.

<sup>10</sup> Direction générale de la sûreté publique

du ministère de l'Intérieur. Ce dernier entreprend d'épurer les services de Sûreté publique en renvoyant tous les fonctionnaires non « alignés » et réorganise la *Divisione affari generali e riservati* (DAGR), la division en charge de l'ordre public, de la prévention et la répression des délits politiques<sup>11</sup>. Parallèlement à la mise en place de bureaux politiques d'investigations (*uffici politici di investigazione*) qui dépendent des préfets de police, la Police Politique est créée au sein de la DGPS. Dotée d'un budget sans cesse en hausse, elle est dirigée dès 1927 par Alberto Russo et revendique comme objectif l'investigation et la répression du mouvement antifasciste, avec une attention particulière à l'organisation communiste<sup>12</sup>.

Très vite un réseau d'informateurs directs (de *confidenti* pour reprendre le terme utilisé par le régime) se met en place dans tout le pays et également à l'étranger. Selon Mauro Canali, ils furent au moins 815, certains sur une durée brève, d'autres durant toute la période du régime fasciste<sup>13</sup>. Ces *confidenti*, bien souvent, géraient eux-mêmes un réseau d'informateurs indirects et on peut alors aisément imaginer au total plusieurs milliers d'informateurs rétribués plus ou moins régulièrement par les fonds de la Police Politique.

Dès lors, chaque attitude considérée comme antifasciste était signalée par les informateurs, par le biais de rapports réguliers envoyés à la hiérarchie de la Police Politique. Les motifs de suspicion étaient particulièrement larges. Les rapports dénonçaient et rapportaient les attitudes d'opposition au régime et à ses manifestations politiques, sociales et économiques, les actes subversifs comme la constitution de réseaux antifascistes, mais aussi la possession de journaux ou d'ouvrages interdits. Mais ils signalaient également les propos privés entendus qui critiquaient le régime ou soutenaient ses ennemis intérieurs et extérieurs (par exemple le Front populaire, l'URSS etc.), ainsi que les propos défaitistes. Le simple fait de faire des *barzelette*, des blagues, sur le régime ou sur Mussolini et les principaux hiérarques, était signalé et pouvait conduire à des enquêtes plus poussées<sup>14</sup>.

Les rapports des informateurs étaient envoyés quasi quotidiennement à la Police Politique à travers des boîtes postales. Le chef de la division les lisait, puis s'il le jugeait utile, demandait des enquêtes plus approfondies qui étaient confiées aux principaux informateurs du service ou bien, dans un premier temps, aux services des préfectures de police et des commissariats (et donc dépendant de la DAGR, ce qui posait parfois des problèmes d'autorité et de prérogatives

---

<sup>11</sup> Mauro CANALI, *Le Spie del regime, op. cit.*, p. 62 et suivantes.

<sup>12</sup> Mimmo FRANZINELLI, *I tentacoli dell'OVRA*, Turin, Bollati Boringhieri, 1999.

<sup>13</sup> Mauro Canali, dans son ouvrage précédemment cité, répertorie les informateurs politiques de la Police politique, malgré la disparition des dossiers nominatifs des informateurs, notamment grâce aux archives du Haut-Commissariat pour les sanctions contre le fascisme, instauré en 1944.

<sup>14</sup> Les dossiers nominatifs du fonds de la police politique regorgent de ce type de dénonciations qui étaient parfois prises très au sérieux.

entre les deux services). Après la naissance de l'*OVRA*, ce sont les services de cette organisation, que l'on peut qualifier d'organe opérationnel de la Police Politique<sup>15</sup>, qui s'occupèrent des investigations les plus poussées, surtout dans les cas les plus importants (les dénonciations pour propos défaitistes ou antipatriotes étant souvent laissées aux services des préfets de police). Ce sont surtout les services de cette police secrète qui, par la suite, ont entrepris les arrestations et actions sur le terrain.

Si les enquêtes sur ces délits politiques aboutissaient, les mesures pouvaient aller des simples avertissements par le secrétaire fédéral du Parti jusqu'aux condamnations pénales en passant par la radiation ponctuelle ou à vie des listes du *Partito Nazionale Fascista*<sup>16</sup>. C'était principalement devant le Tribunal spécial qu'étaient envoyés les incriminés pour les délits les plus graves. Pour information, le Tribunal spécial a jugé 5 619 personnes durant les années du régime, dont environ 4 500 ont été condamnées, principalement à la réclusion ou au *confino*. Mais certaines sentences eurent comme résultat des condamnations à mort. On en compte 42 dont 31 effectives, principalement durant les années de guerre<sup>17</sup>. Un exemple représentatif de cette répression issue de la surveillance de la Police Politique et de l'action de l'*OVRA* est le démantèlement, en 1930, des réseaux *Giustizia e Libertà* à Turin et Milan (mais aussi, pour certains membres, à l'étranger et principalement à Paris), avec l'arrestation de leurs principaux leaders<sup>18</sup>.

## **L'organisation du fonds d'archive de la Police Politique**

Les archives de la division de la Police Politique étaient organisées en trois séries principales. Les dossiers généraux, les dossiers nominatifs et les dossiers des informateurs, appelés dossiers rouges. Seuls les dossiers généraux et les dossiers nominatifs ont été retrouvés et conservés. En effet, lors de la Libération, les dossiers personnels des informateurs ont été dans leur grande majorité détruits. C'est le travail d'investigation du Haut-Commissariat aux

---

<sup>15</sup> Mauro CANALI, *Le Spie del regime, op. cit.*, p. 300 et suivantes.

<sup>16</sup> À ce propos il faut rappeler que l'inscription au Parti, notamment dans la seconde moitié des années 1930, devient nécessaire pour l'avancée ou l'embauche professionnelle, ou pour l'accession aux activités sociales et aux prestations familiales. Cf notamment Emilio GENTILE, *La via italiana al totalitarismo : il partito e lo Stato nel regime fascista*, Rome, Carroci, 1995 (Édition française : *La voie italienne au totalitarisme*, Paris, Éditions du Rocher, 2004).

<sup>17</sup> Claudio LONGHITANO, *Il tribunale di Mussolini : storia del Tribunale speciale : 1926-1943*, Milan, ANPPIA, 1995, p. 118 et suivantes. En ce qui concerne la peine de mort sous le fascisme on peut se reporter à Giovanni TESSITORE, *Fascismo e pena di morte. Consenso e informazione*, Milan, Franco Angeli, 2000.

<sup>18</sup> Sur les actions, l'aventure et l'histoire du groupe antifasciste *Giustizia e Libertà*, se reporter en particulier à Mario GIOVANA, *Giustizia e libertà in Italia: storia di una cospirazione antifascista, 1929-1937*, Turin, Bollati Boringheri, 2005.

sanctions contre le fascisme (*Alto Commissariato per le Sanzioni contro il Fascismo*), instauré dès 1944 pour juger les crimes du fascisme, qui a permis de mettre au jour la liste presque complète des informateurs de la Police Politique et de l'*OVRA*. Certains furent jugés, avant qu'ils soient généralement amnistiés lorsque Palmiro Togliatti, ministre de la Justice, eut proposé et fait adopté sa grande loi d'amnistie en 1946.

Sans entrer dans le détail précis de la conservation au sein de l'*Archivio centrale di Stato*, les archives de la Police Politique sont consultables dans le fonds *ministero dell'Intero, Direzione generale di Pubblica Sicurezza*. Quatre séries sont présentes, les « *fascicoli per materia* » (dossiers classés par sujet) avec un peu moins de 300 cartons, les dossiers « *censura di guerra* » comportant 89 cartons, la série « *protocolli e rubriche* » avec 40 cartons et enfin les « *fascicoli personali* », les dossiers nominatifs, comportant 1635 cartons, soit plus de 20 000 dossiers personnels, comportant également des noms de ministres et hauts hiérarques du régime, et même de Mussolini lui-même, prouvant le large travail de la Police Politique, les suspicions multiples au sein même du gouvernement, mais aussi sa relative indépendance à l'égard des sphères politiques les plus élevées. Désormais l'inventaire est disponible en ligne, ce qui rentre dans les larges travaux de numérisation et de mise en ligne des inventaires voulus par les archives centrales depuis plus d'une quinzaine d'années<sup>19</sup>.

Les archives de la Police Politique, qu'elles concernent les rapports des *confidenti* ou les documents généraux, ont été tardivement exploitées par les historiens. Cela prend place, de manière générale, dans la relative méconnaissance des structures répressives du régime (jusqu'à la fin des années 1980) malgré les débats historiographiques qui ont agité la recherche italienne dès les années 1970 autour de la question du consensus du régime, et dont Renzo de Felice a pu faire les frais<sup>20</sup>. Ainsi le recours aux sources dans l'historiographie

---

<sup>19</sup>Les inventaires sont disponibles sur le site de l'*Archivio Centrale dello Stato*. <http://search.acs.beniculturali.it/OpacACS/inventario/home>.

<sup>20</sup> Alors que l'histoire du fascisme s'est écrite dans un premier temps avec une volonté d'y apporter un jugement moral et dans une dynamique de pratique commémorative, la rupture historiographique initiée notamment par Renzo De Felice, tant dans la méthode (puisant dans des archives inédites, publiques et privées) que dans l'interprétation, a été annonciatrice d'une nouvelle génération d'historiens du fascisme (et en premier lieu son élève Emilio Gentile). Accusé dans un premier temps d'être provocateur, ou pire révisionniste, et d'apporter une vision jugée par certains trop complaisante envers le régime et son *Duce* dans son immense œuvre organisée autour de la biographie de Mussolini (en huit tomes publiés chez Einaudi entre 1965 et 1996, date de la mort de l'historien) Renzo De Felice a été l'un des premiers à s'intéresser de près aux structures de l'État fasciste, à son idéologie ou à la question de consensus populaire autour du régime (notamment des accord de Latran en 1929 jusqu'à la déclaration de l'Empire après la conquête de l'Éthiopie en 1936). Si certaines de ses interprétations ont été par la suite en partie revues (notamment sur le caractère totalitaire du régime), le travail et la « révolution » historiographique de Renzo De Felice restent fondamentaux dans l'étude du fascisme. Sur la question de la révolution historiographique de Renzo De Felice, se reporter notamment à Didier MUSIEDLAK, « Renzo De Felice et l'histoire du fascisme » dans *Vingtième Siècle*, 1989, n°21, p. 91-100. Sur la réponse aux

italienne du fascisme a été un temps supplanté par des postures idéologiques, commémoratives et politiques, sans oublier que certains fonds n'ont été identifiés et consultés que tardivement par les historiens, ou sont simplement consultables depuis peu de temps.

Mimmo Franzinelli est l'historien pionnier sur les structures répressives du régime ainsi que sur ses acteurs. D'abord avec *I tentacoli dell'OVRA* (les tentacules de l'Ovra), en détaillant l'organisation des services de répression du régime et de ses actions, notamment en se basant sur une documentation inédite (nombreux fonds de l'*Archivio Centrale dello Stato*, mais aussi fonds britanniques ou privés). Puis avec *Delatori. Spie e confidenti anonimi : l'arma segreta del regime fascista*<sup>21</sup> (Délateurs. Espions et informateurs anonymes : l'arme secrète du régime fasciste) dans lequel l'historien s'intéresse plus particulièrement aux acteurs de la répression, à la diversité des implications de celle-ci, et au large spectre d'origine des informateurs « professionnels » et des délateurs occasionnels. Le second historien à avoir développé la question est Mauro Canali. Dans *Le spie del regime*, ce dernier approfondit la question de l'histoire, de l'organisation et du fonctionnement des structures répressives du régime de Mussolini. Mais surtout, grâce aux archives du Haut-Commissariat aux sanctions contre le fascisme et de la DGPS, l'historien publie une liste des réseaux de *confidenti* de la Police Politique (ou des autres services de répression du ministère de l'Intérieur) et des informateurs des différentes zones de l'OVRA, avec leur nom, leur pseudonyme et leur numéro d'informateur qui permettait de les identifier, ce qui offre une aide extrêmement précieuse à tous les chercheurs travaillant sur les fonds de la Police Politique<sup>22</sup>. Y sont également détaillés de nombreux épisodes de délations, d'investigations et d'arrestations, avec des actions régionales, nationales et même parfois internationales.

Le travail sur les archives de la Police Politique se situe donc dans le contexte historiographique assez récent. Dans la lignée des nouveaux travaux sur le régime, son fonctionnement, son caractère totalitaire (et son propre mode d'être totalitaire)<sup>23</sup> publiés

---

polémiques de la part de l'historien, se référer à son entretien avec l'historien américain Michael A. Ledeen, *Intervista sul fascismo*, publié en 1975.

<sup>21</sup> Mimmo FRANZINELLI, *Delatori. Spie e confidenti anonimi: l'arma segreta del regime fascista*, Milan, Mondadori, 2001.

<sup>22</sup> Il faut d'ailleurs ajouter que Mauro Canali, souvent présent pour ses recherches à l'*Archivio Centrale dello Stato*, est d'une grande aide et d'une disponibilité remarquable pour les chercheurs qu'il croise, et notamment pour les jeunes historiens parfois égarés dans les très nombreux fonds d'archive du fascisme.

<sup>23</sup> Se reporter notamment aux travaux d'Emilio Gentile sur le rôle du parti et de l'État, sur le concept de religion politique ou sur le caractère totalitaire du régime (Emilio GENTILE, *Il culto del littorio. La sacralizzazione della politica nell'Italia fascista*, Rome-Bari, Laterza, 1993 ; *Id.*, *La voie italienne au totalitarisme. Le parti et l'État sous le régime fasciste*, Paris, Éditions du Rocher, 2004 (1<sup>o</sup> édition italienne 1995) *Id.*, *Qu'est-ce que le fascisme? Histoire et interprétation*, Paris, Gallimard, 2004 (1<sup>o</sup> édition italienne 2002) ou *Id.* (sous la direction de), *Modernità totalitaria. Il fascismo italiano*, Rome-Bari, Laterza, 2008.

depuis une vingtaine d'années, les ouvrages de Mimmo Franzinelli et de Mauro Canali détaillent le fonctionnement des structures de la répression (étroitement liées aux structures de l'État totalitaire) et la diversité de ses acteurs. Néanmoins, si la description de la diversité des informateurs apporte une réelle nouveauté historiographique sur l'interprétation de cette réalité répressive et de ses acteurs, peu de choses ont été jusqu'à maintenant développées sur les objets, les sujets de la répression, au-delà des grandes figures emblématiques ou des groupes antifascistes les plus importants, tel *Giustizia e Libertà*, combattus par le régime.

## **Le cas des journalistes fascistes. Un exemple de l'utilisation des sources de la surveillance fasciste**

Mon travail de thèse s'est focalisé sur l'étude du journalisme italien et plus spécifiquement turinois<sup>24</sup>. Le régime fasciste, après une phase de répression de la presse antifasciste, puis d'épuration (au final somme toute relative) de ses membres, tente de créer un nouveau modèle de journalisme et de journaliste, dont le but est de renforcer et de maintenir le consensus autour du régime et d'« éduquer » les masses à l'idéologie fasciste. Dès lors, un rôle de premier plan, « éducatif », politique et culturel, est donné à la presse. Une tâche morale est alors confiée aux journalistes qui sont complètement intégrés dans la stratégie propagandiste du contrôle « totalitaire » de l'individu voulu par Mussolini<sup>25</sup>. Mes recherches se sont intéressées plus particulièrement au milieu journalistique turinois, sa constitution, son organisation, mais aussi ses rapports au régime et aux autorités fascistes. En ce sens, le recours aux archives de la Police Politique était essentiel et avait plusieurs buts.

Premièrement, il permettait de compléter les informations éparses pour réaliser un travail prosopographique sur les journalistes étudiés. En effet, les rapports de la Police Politique peuvent apporter de nombreuses informations fiables (parenté, date de naissance, date d'inscription au Parti etc.), et l'exploitation des rapports a permis d'enrichir les fiches sur ceux des journalistes étudiés qui avaient été surveillés par la Police Politique.

---

<sup>24</sup> Mario CUXAC, *Journaux et journalistes au temps du fascisme. Turin, 1929-1940*, thèse de doctorat, sous la direction de Christian SORREL et Mauro FORNO, Université Lumière Lyon 2, Università degli studi di Torino, 2015 ; *Id.*, *Stampa e regime. I giornalisti torinesi negli anni del fascismo (1922-1940)*, Turin, Edizioni Effedi, 2017.

<sup>25</sup> Sur toutes ces questions se référer en particulier à Paolo MURIALDI, *La stampa del regime fascista*, Bari, Laterza, 2008 (1ère édition en 1986) ; Mauro FORNO, *La stampa del ventennio: strutture e trasformazioni nello stato totalitario*, Turin, Rubbetino, 2005 ; *Id.*, *Fascismo e informazione. Ermanno Amicucci e la rivoluzione giornalistica incompiuta*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2003 ; *Id.*, *Informazione e potere. Storia del giornalismo italiano*, Bari, Laterza et Philip Valerio CANNISTRARO, *La fabbrica del consenso. Fascismo e mass media*, Rome-Bari, Laterza, 1975.

Cela permettait surtout d'apporter un regard différent sur les journalistes en exercice durant les années du régime, notamment après l'épuration de la profession dans les années 1927-1930. Pour ces derniers, le (quasi) seul discours que l'on peut appréhender, par manque d'archives privées<sup>26</sup>, est celui du discours public et officiel par le biais des articles ou des correspondances avec les responsables politiques locaux ou nationaux. Le recours aux sources de la répression permet alors d'entrevoir des réalités plus complexes et des attitudes qui semblent avoir parfois été bien différentes de la posture publique.

Le monde journalistique, en raison de l'importance de la mission qui lui est confiée et parce qu'il est supposé représenter un lieu de persistance des attitudes libérales et d'opposition au régime, est la cible de nombreux rapports des informateurs et de mesures de surveillance assez larges, avec par exemple la mise en place des interceptions téléphoniques dans les rédactions et la surveillance poussée des rédacteurs les plus suspectés. En effet, les autorités fascistes sont conscientes que les journalistes, même s'ils travaillent dans des rédactions désormais alignées ou contrôlées, ne sont pas pour autant ni forcément idéologiquement partisans du régime et de sa politique, intérieure ou extérieure, ni prêts à relayer consciencieusement la propagande du régime, et que peuvent exister des positions différentes entre le discours public et le discours privé.

Preuve de la surveillance particulière du monde journalistique, on compte parmi les informateurs turinois quelques journalistes, dont Dino Segre, devenu célèbre pour avoir été un des artisans de l'arrestation des responsables turinois et parisiens de *Giustizia e Libertà*<sup>27</sup>. Sur les 278 journalistes identifiés à Turin durant le *ventennio*, 51 ont un dossier nominatif constitué par la Police Politique. Ces journalistes, pourtant censés être devenus des acteurs essentiels de la propagande du régime au service du consensus, sont alors l'objet de nombreux rapports, reportant les propos entendus dans les rédactions ou dans les cafés voisins, remettant en question aux yeux du pouvoir leur « conduite morale et politique ».

Pour ne donner qu'un exemple du contenu de ces rapports, nous pouvons évoquer le cas d'Augusto Parboni. Ce dernier, rédacteur de *La Stampa* à partir de 1931, fidèle d'Augusto Turati (ancien secrétaire du PNF et alors directeur de *La Stampa*), se lamente d'être surveillé et espionné par la Police Politique, qui lui « rend la vie impossible », comme le relève une

---

<sup>26</sup> Mario CUXAC, « Discours public et discours privé. La correspondance comme source historique dans l'étude des journalistes turinois », dans MARTIN Philippe (dir.) *La correspondance. Le mythe de l'individu dévoilé ?*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2014, p. 315-322.

<sup>27</sup> En ce qui concerne Dino Segre, dit *Pitigrilli*, on peut se reporter à Domenico ZUCÀRO, *Lettere di una spia, Pitigrilli e l'O.V.R.A.*, Milan, Sugarco, 1977. L'ouvrage recense les lettres envoyées de Paris et de Turin par Dino Segre, principalement à propos du groupe *Giustizia e Libertà*.

note du 29 janvier 1933<sup>28</sup>. Inscrit au Parti depuis 1927, chef manipule de la milice (correspondant au grade de lieutenant dans l'armée régulière italienne, et donc appartenant au corps des officiers), il fait pourtant l'objet de plusieurs rapports. Celui du 5 juin 1935 rapporte les propos d'Augusto Parboni et ses positions vis-à-vis du fascisme et de la presse italienne :

Il dit que : « la presse en Italie a pour seul devoir d'isoler le peuple des conceptions politiques et que la profession de journaliste est devenue un vrai esclavage. Tout est sujet à la censure fasciste, comme si l'on nous obligeait à avaler des pilules amères qui empoisonnent le sang. On ne dit jamais la vérité sur les événements : les Italiens vivent dans l'obscurité complète et ne savent pas vers quelles difficultés le Fascisme nous mène ». Il attaque violemment la *quota novanta* [réévaluation de la lire en 1926] et il expose ses visions de pertes astronomiques que la réévaluation de la lire a coûté pour le peuple italien. Il affirme que dans de nombreux milieux qu'il fréquente règne un grand ressentiment envers le régime et que l'épisode éthiopien rendra extrêmement difficile la vie économique des italiens. Il prévoit des périodes de grave crise et il dit qu'il ne sait pas ce que le *Duce* pourra inventer pour stopper le flot grandissant de l'opposition du peuple <sup>29</sup>.

Cela conduira le chef de la Police Politique à demander une enquête plus poussée, qui semble néanmoins sans conséquence pour le journaliste qui garde son poste et sa carte au Parti. Mais cela semble mettre au jour une posture moins lisse que la posture officielle de journaliste aligné et de fidèle du fascisme. Les rapports de ce type sont plutôt nombreux et laissent ainsi entrevoir une réalité diverse des attitudes officielles que les autorités semblent bien percevoir.

Grâce à l'exploitation de ces rapports il a été ainsi possible de replacer certains parcours de journalistes, certaines trajectoires, dans une lecture et une interprétation plus complète et complexe, permettant de s'interroger sur les postures de ces journalistes, qui oscillent bien souvent entre acceptation et critique des consignes officielles, entre renoncement et résistance, entre soumission et abandon, entre adaptation et opportunisme, intégrant tractations idéologiques et acceptations pragmatiques. Ainsi de nombreux rapports incriminent (sans que toutefois les enquêtes approfondies confirment toujours les accusations) des rédacteurs, et même des rédacteurs en chef ou des directeurs de journaux censés représenter le fer de lance

---

<sup>28</sup> Archivio Centrale dello Stato (ACS), Ministero dell'Interno (MI), Direzione generale di Pubblica sicurezza DGPS, Polizia Politica, Fascicoli Personali, Busta 956, Fascicolo « PARBONI Augusto ».

<sup>29</sup> *Ibid.* « Dice che la Stampa in Italia ha il solo compito di isolare il popolo dalle concessioni politiche e che la professione del giornalista è divenuta una schiavitù. Tutto è soggetto alla censura fascista, si che si è costretti ad ingoiare amare pillole che avvelenano il sangue. Degli avvenimenti mai è riferito il vero : gli italiani vivono al buio completo e non sanno incontro a quagli guai il Fascismo ci porta. Attacca violentemente la quota novanta e da visioni di perdite astronomiche che tale quota è costata e costa al popolo italiano. Asserisce che in molti ambienti da lui frequentati regna grave malumore e che l'episodio etiopico renderà molto ma molto difficile la vita economica degli italiani. Prevede periodi di crisi acuta e non sa cosa potrà escogitare il Duce per fermare la fiamma crescente dell'opposizione del popolo ».

du nouveau modèle de journalisme fasciste (comme par exemple le journal turinois la *Gazzetta del Popolo*).

À ce propos, une première difficulté se pose néanmoins, celle de la réelle représentativité et de la validité des rapports. Cette question est au centre des débats historiographiques sur les activités de la Police Politique et des organes de répression de manière générale, et il a été longtemps dit que ces sources ne donnaient qu'une vision déformée de l'antifascisme, vu à travers le prisme de l'appareil policier<sup>30</sup>. Il est vrai qu'on y trouve des erreurs, qui pourraient dans un premier temps remettre en question la validité de l'exploitation d'une telle source. On peut évoquer, par exemple, les erreurs ou l'absence de noms, de profession, d'orientation politique, et des dossiers se référant à des personnes n'existant pas. Pour autant le nombre assez réduit de ces dossiers erronés prouve au contraire que les informations semblent majoritairement et sérieusement recoupées. De même, les consignes de la hiérarchie demandant à ses informateurs de ne pas recourir aux faux témoignages et de recouper entre eux les informations induisent que des rapports abusifs existaient. Les informateurs, au-delà d'un revenu fixe, étaient rémunérés au résultat. Dès lors, la « politique du dossier »<sup>31</sup>, comme l'écrit Salvatore Lupo, provoquant parfois une course aux rapports, a pu biaiser une partie de ceux-ci. Dans le cas des journalistes turinois, il n'est pas rare de voir les enquêtes supplémentaires de la préfecture de police ne pas confirmer les accusations des informateurs de la Police Politique. Si d'autres logiques entrent en jeu, comme nous l'évoquerons plus bas, et que les services de la préfecture de police possèdent moins d'informateurs et de moyens, cela met néanmoins en évidence l'existence dans certains cas d'accusations erronées ou exagérés.

Il est alors important de pouvoir distinguer les rumeurs des réalités – il est ainsi assez fréquent de voir les informateurs écrire « on m'a rapporté », « il se dit » – et de ne pas prendre automatiquement la source comme indiscutable, mais c'est là le lot éternel de l'historien. Il est ainsi évident que ces sources ne doivent pas être exploitées de manière unique mais qu'elles doivent être intégrées dans un travail de croisement de l'information, qui a été par exemple possible dans le cas de mon travail sur les journalistes avec les autres sources issues de la surveillance du régime, ou celles issues de l'après-guerre, notamment lors de l'épuration de la profession sous le patronage du Haut-Commissariat aux sanctions contre le fascisme.

---

<sup>30</sup> À ce propos se reporter notamment à Salvatore LUPO, *Il fascismo. La politica in un regime totalitario*, Roma, Donzelli, 2000 ou à Giuliano ALBARANI ; Amedeo OSTI GUERRAZZI ; Giovanni TAURASI, *Sotto il regime. Problemi, metodi e strumenti per lo studio dell'antifascismo*, Milan, Unicopli, 2006.

<sup>31</sup> Salvatore LUPO, *Il fascismo. La politica in un regime totalitario*, op. cit.

## **Les sources de la répression comme révélateur de certaines logiques du régime fasciste**

L'usage de ces sources particulières permet enfin de mettre en évidence des logiques plus larges et qui dépassent les informations biographiques sur les personnes surveillées.

Par exemple, les divergences d'informations entre les services de la Police Politique et ceux des préfectures doivent se lire aussi dans une autre perspective. Là où la Police Politique, organe national, devait prouver qu'elle était active dans le repérage des subversifs et que ses informateurs étaient efficaces et omniscients, les autorités locales, qu'elles soient de l'État ou du Parti, avaient plutôt intérêt à dépeindre une situation plus lisse qu'elle pouvait l'être en réalité, notamment pour mettre en valeur ou surévaluer l'impact de leur action politique et sociale sur la population locale et l'adhésion régionale aux politiques et actions du régime et de ses représentants locaux. Cela permet ainsi d'apporter un regard plus large sur les enjeux et les logiques de pouvoir et sur la diversité des centres de décision dans l'Italie fasciste, mais aussi par exemple sur les tensions et oppositions entre représentants locaux du Parti ou de l'État. Il est également nécessaire d'appréhender le sujet ou le champ étudié au prisme des logiques locales, qu'elles soient économiques, politiques ou relationnelles. Dans le cadre du monde journalistique, dont le lien avec le monde politique est fort, il n'est pas rare de voir des journalistes dont l'influence locale est forte, être défendus ou blanchis par les autorités locales face à des accusations d'informateurs de la Police Politique. Pressions des propriétaires des journaux pour maintenir en place des rédacteurs de qualité malgré les suspicions de « non alignement » au régime (pression donc liée à une logique économique), appuis politiques grâce aux amitiés avec des hiérarques locaux ou soutien des autorités locales lors de l'épuration raciale après 1938 envers certains journalistes particulièrement appréciés et estimés sont ainsi autant d'exemples de ces logiques locales que les rapports de la Police Politique, particulièrement lucide sur ces sujets, permettent de percevoir.

De même, en exploitant le texte les rapports mais également ce qu'il y a autour (annotations aux dossiers, ratures, réécritures, etc.), il est possible de mettre en relief une série d'informations sur la perception par les fonctionnaires de la Police Politique du groupe surveillé. Ainsi, après qu'Alfredo Signoretti, directeur de *La Stampa* dès 1931, a été l'objet d'un rapport suspectant des propos défaitistes et même antifascistes, le préfet de police effectue une seconde enquête. Dans ses conclusions au chef de la Police Politique il affirme qu'il ne considère pas que Signoretti « ait pu exprimer des jugements hasardeux, évoqués dans les rapports *fiduciari*, qui sont en opposition avec le contenu des articles que ce dernier a écrit sur la politique du régime dans le quotidien qu'il dirige, et avec la dévotion qu'il professe envers le Chef du Gouvernement ». À cette dernière partie, soulignée au crayon, le chef de la Police Politique annote : « Ceci n'est pas un argument ! Que veut-il qu'il puisse

écrire ?!! »<sup>32</sup>. Il ajoute qu'un journaliste peut très bien écrire ce qu'il ne pense pas et ne pas dire ce qu'il pense. Les commentaires négatifs ne sont pas rares face à une profession particulièrement suspectée. Et on peut même déceler par moment des commentaires plus cyniques, questionnant la réelle qualité des nouveaux journalistes du régime. Sur une lettre interceptée d'un jeune journaliste, le fonctionnaire du ministère souligne les fautes d'orthographe et de syntaxe présentes dans la lettre et annote : « Ce serait donc ça la nouvelle génération de journalistes ?! »<sup>33</sup>.

Les sources de la répression fasciste, de manière plus large, permettent également d'éclairer la question du totalitarisme fasciste et du consensus, thèmes historiographiques encore au centre de certaines questions et débats, que ce soit en Italie ou à l'étranger. Elles permettent ainsi d'appréhender les différences flagrantes entre le discours et la réalité d'un régime à caractère totalitaire, permettant notamment de mettre au jour les limites évidentes du totalitarisme fasciste, dans l'épuration et le contrôle de la profession journalistique par exemple, mais aussi de manière plus générale dans la répression et la centralisation politique. Le caractère totalitaire du régime semble être moins réel que Mussolini le souhaitait, et l'étude des sources fascistes de la répression en est un bon exemple. Fracture entre aspirations de contrôle (par exemple de la profession journalistique) et réalité plus complexe, tensions et divergences entre différents centres du pouvoir (national/local, État/parti, préfet/niveau fédéral etc.), remise en cause du consensus attesté notamment par la multiplication des rapports alarmants des informateurs sur les propos des intellectuels, et de l'opinion publique en général dès la fin des années 1930.

Les sources de la répression permettent ainsi une vision toujours plus affinée et complète de la réalité du pouvoir fasciste. Mais elles doivent également permettre non seulement d'appréhender les structures et les idées du régime fasciste, et au-delà de tous les régimes ayant fait usage de la répression, mais aussi des acteurs de cette histoire. Ceux-ci, personnalités de premier plan ou gens ordinaires, victimes et oppresseurs, dont la diversité des postures et itinéraires est infinie, évoluent dans une réalité qui dépasse les distinctions formelles. À ce propos, le cas de Dino Segre, alias Pitigrilli, peut faire office de dernier exemple éloquent. Informateur de la Police Politique et de l'*OVRA*, infiltré dans les milieux journalistiques et intellectuels français et italiens, il a œuvré à l'arrestation de responsables de *Giustizia e Libertà*, ce qui devrait le placer sans trop de difficultés dans le camp des oppresseurs. Pourtant, quelques années plus tard, rattrapé par la folie du régime fasciste et de

---

<sup>32</sup> ACS, MI, DGPS, Polizia Politica, Fascicoli Personali, Busta 1162, Fascicolo « SIGNORETTI Alfredo », « Note du *questore* de Turin au chef de la Police Politique concernant Alfredo Signoretti. 20/10/1935. Turin ».

<sup>33</sup> ACS, Ministero della Cultura Popolare (MINCULPOP), Gabinetto, I versamento, Busta 199 « Giornalisti, Pratica generale ».

ses lois antisémites, il est frappé par la répression du régime pour sa religion, sans que son passé ne puisse lui venir en aide. D'opresseur à opprimé, la frontière est alors bien floue.